

GUIDE POUR LA PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE AU PROGRAMME 30-19-05 AIDE AUX ENTREPRISES EN MUSIQUE ET VARIÉTÉS

Volet 4 - Soutien additionnel à la tournée

PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Des documents spécifiques à la demande doivent être transmis à la SODEC. Vous devez télécharger ces documents dans les tâches de téléchargement avant de soumettre votre demande. Veuillez noter que les documents dont le titre est précédé d'un astérisque sont obligatoires.

Les requérants doivent envoyer leur demande via le portail SOD@ccès.

Un minimum de cinq représentations admissibles doit avoir eu lieu avant de déposer votre demande initiale. Pour les représentations subséquentes, vous devez poursuivre le dépôt dans la tâche du suivi de la même demande.

Veuillez prendre connaissance des conditions d'admissibilité suivantes :

- Obtenir d'abord un soutien dans le cadre des volets 1, 2 ou 3.
Seules les entreprises nouvellement admises au Programme d'aide aux entreprises de musique et de variété (PADISQ) de l'automne 2024 pourront bénéficier d'une dérogation au calendrier. Les entreprises de cette catégorie devront attendre leur acceptation au programme et pourront déposer leurs demandes rétroactivement.
- La demande doit être déposée une fois les représentations passées, et, selon le calendrier suivant :

Date des représentations entre le :

- 1^{er} avril et le 30 juin 2024
- 1^{er} juillet et le 30 septembre 2024
- 1^{er} octobre et le 31 décembre 2024
- 1^{er} janvier et le 31 mars 2025

Date limite de dépôt des demandes :

- 29 août 2024
- 31 octobre 2024
- 30 janvier 2025
- 24 avril 2025

L'entreprise requérante doit transmettre tous les éléments d'information requis par le programme pour lequel la demande est formulée. La SODEC se réserve le droit de refuser toute demande incomplète.

Pour toute question relative au volet 4 du programme d'aide aux entreprises en musique et variétés, veuillez communiquer avec : Musique.Varietes@sodec.gouv.qc.ca

***Formulaire SOD@ccès**

Remplissez le formulaire principal du programme dans l'application [SOD@ccès](#). Le numéro du programme dans SOD@ccès est le **30-19-05**.

Vous devez remplir une demande par groupe ou artiste, pour toutes les représentations d'un même spectacle selon le calendrier de dépôt.

***Déclaration de l'entreprise requérant**

Utilisez le gabarit [Déclaration de l'entreprise requérante](#).

Cette déclaration doit être signée par le président ou la personne autorisée.

Seul le format PDF est autorisé.

Un seul téléchargement autorisé.

***Fiche de remboursement**

L'outil de dépôt comprend les onglets suivants que vous devez remplir :

- Information générale;
- Liste représentations.

Utilisez le gabarit [Fiche de remboursement](#).

Une fiche par artiste.

Seul le format XLSX est autorisé.

Un seul téléchargement autorisé.

***Contrat de diffusion**

Afin d'obtenir un remboursement, une représentation doit obligatoirement avoir fait l'objet d'une entente contractuelle entre un producteur et un lieu de diffusion. Il est important de s'assurer que toutes les pages sont jointes et que les contrats sont signés par toutes les parties.

Seul le format PDF est autorisé.

***Rapport de billetterie**

Chaque contrat devra être accompagné du rapport de billetterie confirmant le nombre de billets vendus et le revenu associé à la vente de billets.

Seul le format PDF est autorisé.

Représentation aux Îles-de-la-Madeleine ou Fermont

Veillez joindre une copie de la facture du moyen de transport (avion ou traversier) pour chaque artiste, musicien, technicien de son et d'éclairage, directeur de tournée et préposé aux instruments.

Seul le format PDF est autorisé.

Un seul téléchargement autorisé.

Documents à télécharger

- [*Déclaration de l'entreprise requérante](#)
- [*Fiche de remboursement](#)